

Certificat

Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant

NOVACOME C+

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant (QB13) en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société THERMACOME

BP 45
F – 50140 ROMAGNY - FRANCE

Usine

PLASTYROBEL
12 rue Champ Balley
F – 63200 PESSAT VILLENEUVE - FRANCE

le droit d'usage de la marque QB Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant (QB13) pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



166-279

Décision de reconduction n° 639-166-279 du 16/07/2020**Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°619-166-279 du 07/07/2020**Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les résistances thermiques exprimées en (m².K)/W des dalles à plots sont données dans le tableau suivant en fonction de l'épaisseur nominale de la semelle

Épaisseur nominale de la semelle (mm)	24	41	55	69	72,4	90,7	102,9
Résistance thermique (m ² .K)/W	0,75	1,25	1,70	2,10	2,40	3,00	3,40

Ce certificat comporte 3 pages.**Correspondant :**

Jocelyne LAVAL
Courriel : jocelyne.laval@cstb.fr
Tél : (+33)1 64 68 84 22

Classe de compressibilité
selon la norme NF DTU 52.10

SC1 a₂ A Ch

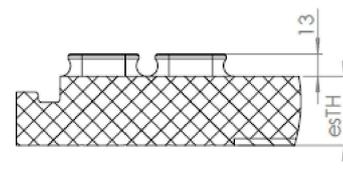
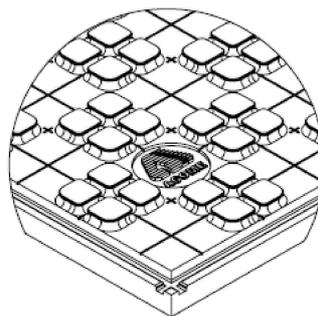
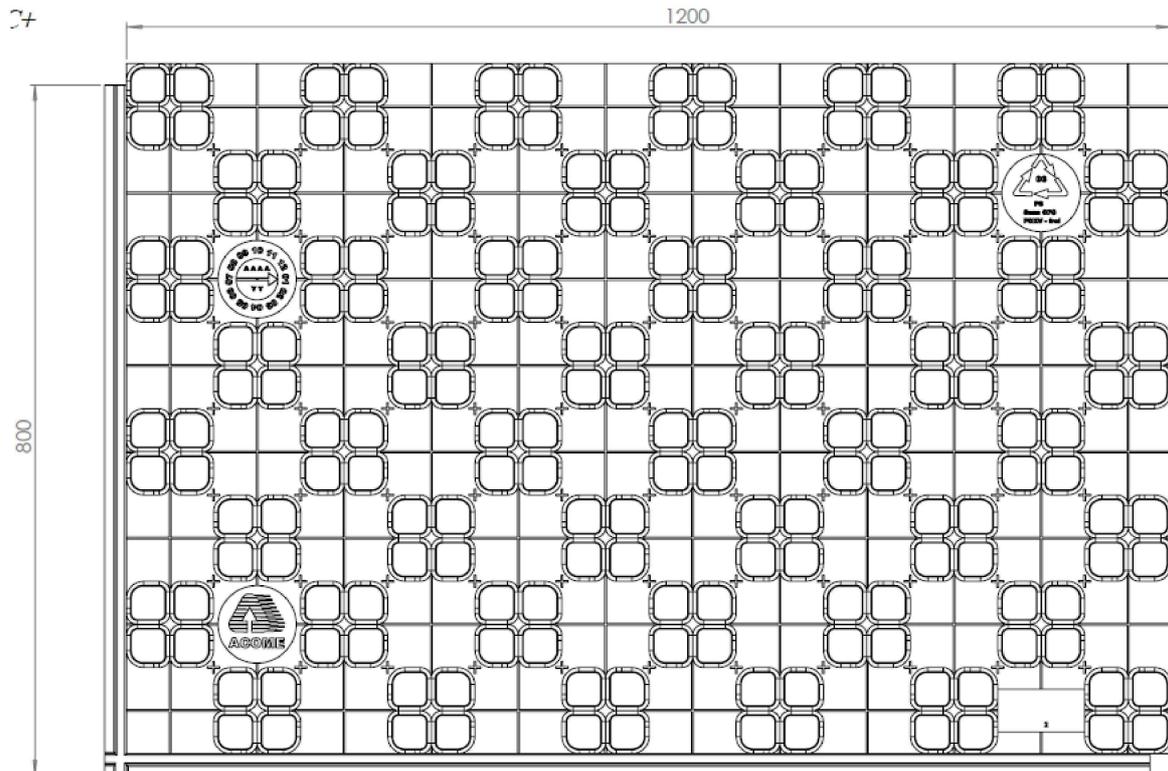
Pour le CSTB
Pour le Président



Edwige PARISEL

Annexe du Certificat
Décision n °639-166-279 du 16/07/2020

Géométrie des dalles



Annexe du Certificat

Décision n °639-166-279 du 16/07/2020

Données environnementales et sanitaires

Le produit objet du présent certificat ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective ou d'une déclaration d'impact environnemental.